



Rupture conventionnelle

Par Mounie

Bonjour,
J'ai envoyé une lettre recommandée à mon employeur fin Juillet, ce dernier l'a bien reçu. A ce jour je n'ai toujours pas de nouvelles. Est ce normal?
Merci

Par kang74

BONJOUR

Il n'est pas obligé de vous répondre .
Donc oui .

Par janus2

Bonjour,
Et quel était le contenu de cette lettre recommandée ?